

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



GROUPE DE TRAVAIL DU 7 mars 2014 A LA DIRECTION GENERALE : **SANTE et SECURITE AU TRAVAIL** **Penser le changement ou changer le pansement ?**

Sous la présidence de M. Blanc, chargé de la Sous-Direction A, ce groupe de travail avait pour objectif de présenter aux organisations syndicales quelques nouveautés en matière d'Hygiène et Sécurité (le mot « Santé » ayant d'ailleurs tendance à remplacer insidieusement celui d' « Hygiène » qui doit sembler trop passéiste et connoté négativement, évoquant un temps révolu où on manquait d' « hygiène » !) Parmi les organisations syndicales, seules la CFTC et la CFDT ont participé à cette réunion.

La CFTC est toujours très circonspecte lorsque sont traités en groupe de travail de pareils sujets. En effet, en matière de santé et de sécurité, où il y a fort à faire dans nos services, les meilleures intentions du monde sur le papier se heurtent classiquement dans la vie réelle aux lourdeurs administratives et aux contraintes budgétaires.

Néanmoins ce n'est pas une raison pour ne pas mettre les difficultés sur la table, identifier freins et obstacles aux bonnes pratiques, formuler des propositions, et obtenir, sinon la résolution des problèmes, du moins des améliorations.

De plus la CFTC a été signataire fin 2013 d'un accord cadre au niveau Fonction Publique sur la prévention des risques psycho-sociaux au travail (RPS) ; elle est donc attentive à toutes les questions relatives à ces risques au travail.

1/ ETUDE ERGONOMIQUE AU HAVRE ET A ROISSY

Sous l'égide de l'ergonome du Ministère des Finances, une étude ergonomique va être lancée à l'automne sur les plates-formes de Roissy Fret et du Havre, dans le droit fil de ce qui s'est fait ces derniers mois sur les sites d'Orléans, du Mans et de Toulouse-Portet pour les applications Delta.

Il ne s'agit aucunement de rechercher d'éventuels gains de productivité, mais bien d'observer l'organisation du travail (applications et matériels informatiques, traitement des flux, horaires de service, organisation des équipes...), d'identifier les dysfonctionnements et les difficultés rencontrées par les agents et d'essayer de trouver des solutions pour aplanir ces difficultés.

Sur la base du diagnostic posé au retour de l'étude, sera élaboré un plan d'action.

Une étude de même nature va également être effectuée au CSRH de Bordeaux, sur la période d'avril à juin, en amont du lancement de son activité ; l'étude sera menée par le cabinet INDIGO.

Concernant le CSRH, la CFTC a souligné qu'il ne serait pas inutile de prolonger cette étude en amont par une étude en situation réelle quand tous les agents auront pris leur poste, car il est difficile d'évaluer l'ensemble des difficultés virtuelles que seront amenés à rencontrer les agents en conditions réelles de travail, conditions qui ne s'annoncent pas simples compte tenu du confinement physique et de la sensibilité des tâches qui leur seront confiées.

Chacune de ces études ayant un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros, on ne peut qu'espérer un retour sur investissement satisfaisant en matière d'amélioration des conditions de travail des agents !

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



La Vie à Défendre

2/ NOUVELLE INSTRUCTION INTERNE SUR LA PREVENTION DES RISQUES

Une nouvelle instruction sur la prévention des risques liés à la sécurité des agents est actuellement en cours d'élaboration à la DG. Ce nouveau texte se veut actualisé et exhaustif. Il aura pour but d'identifier les risques majeurs, de sensibiliser davantage les chefs de service sur la prévention et l'identification de ces risques, et sur l'importance qu'il y a à faire remonter les informations à qui de droit.



Deux remarques de la CFTC :

- Afin d'éviter que cette instruction ne soit qu'un texte de plus qui ira grossir la pile des autres, il serait bon qu'elle comporte une annexe courte et synoptique qui aiderait réellement les chefs de service.

En effet, la démultiplication des acteurs en matière de risque, d'hygiène et sécurité (ACMO, ISST, assistants de prévention, conseillers de prévention, CHS, médecins...), des réglementations et des documents (registre d'hygiène et de sécurité, DUERP...) rendent touffues les procédures à suivre et peuvent donner envie de jeter l'éponge à un chef de service débordé par ses tâches quotidiennes.

Un annuaire clair identifiant les rôles et coordonnées de chaque interlocuteur (à qui s'adresser en cas de tel ou tel problème concret) pourrait s'avérer tout aussi utile qu'une énième instruction décourageante par son épaisseur et son style abscons.

- La CFTC demande qu'un module de sensibilisation sur les problématiques RPS / Hygiène et sécurité soit intégrée à la formation initiale des inspecteurs (futurs cadres) à l'END. Pourquoi attendre que les chefs de service aient à faire face à ce type de difficulté, et ne pas les y préparer plus tôt ?

3/ NOUVEL ESPACE SUR ALADIN DEDIE A LA SANTE ET A LA SECURITE

Les agents des douanes fréquentent peu l'intranet ministériel Alizé. Devant ce constat, la DG a décidé d'incorporer à Aladin un espace dédié à la thématique Santé et Sécurité.

Cet espace apparaîtra sous un nouvel onglet dans la rubrique Ressources Humaines. Le contenu devrait être mis en ligne en mars ou en avril. Là encore, tous les textes, réglementations, procédures et coordonnées utiles seront mis à la disposition des agents.

La CFTC a émis le souhait que cet espace, à terme, devienne interactif, et que des questions ou des échanges d'expériences puissent être partagés, soit sous forme de forums, soit par le biais de « TSARS Santé et Sécurité » par lesquels les agents pourraient s'exprimer et saisir d'un problème la personne compétente.

La DG est pour l'instant réticente à l'idée d'une telle interactivité. Si forum il devait y avoir dans l'avenir, il serait réservé à certains acteurs bien identifiés et compétents dans ces domaines, élargi tout au plus aux chefs de service ; mais un tel projet n'est pas du tout à l'étude.

Pourtant, selon la CFTC, l'interactivité sur les espaces virtuels en réseau s'inscrit bien dans l'évolution des pratiques de société et des réflexes individuels ; on ne saurait donc aujourd'hui en faire l'économie, ou de moins en moins, si l'on veut être efficace. Mais en Douane, c'est sans doute encore un peu trop tôt !

CFTC-Douanes : sur un autre ton.